



TAP Temps d'Activités Périscolaires

explorez avec nous !



Fonctionnement

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la durée quotidienne de classe a été allégée 45 minutes. Ce temps est désormais occupé par les Temps d'Activités Périscolaire (TAP)

Les ateliers pour les enfants de maternelle auront lieu à l'école maternelle. Les activités pour les élèves du primaire auront lieu à l'école primaire et au gymnase.

Les activités commenceront le mardi 16 Septembre

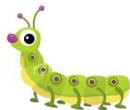
Inscription

- Les **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** sont ouverts à tous les enfants fréquentant l'école.
- L'inscription aux TAP n'est pas obligatoire.
- Pour l'année scolaire 2014-2015, l'inscription est annuelle.
- Les inscriptions TAP sont gérées par la mairie de Lezay.
- **L'inscription est facultative. Cependant elle engage la famille pour la durée de l'année scolaire.**
- La participation financière des familles est de 10 euros pour un enfant (inclue à la facture de cantine), 2 enfants de la même fratrie 7 euros par enfants, 3 enfants de la même fratries 5 euros par enfant
- **Pour inscrire votre (vos) entant(s), il suffit de retourner la 'fiche d'inscription TAP avant le mercredi 10 septembre.**

L'accueil des enfants

- Les enfants inscrits aux TAP sont pris en charge par l'équipe d'animation.
- École maternelle : du lundi au vendredi de 15h40 à 16h25 : l'enfant va participer à une activité (pas d'activités périscolaires les mercredis.)
- École primaire : les lundis et jeudis de 12h45 à 14h15 (deux séances de 45 minutes) l'enfant va participer à une activité de 45 minutes et avoir 45 minutes de temps libre. Les mardis et vendredis de 15h45 à 16h25, l'enfant va participer à une activité. (Pas d'activités périscolaires les mercredis).
- **Il n'y aura pas de jeu libre pendant le Temps d'Activités Périscolaires.**
- **Les enfants non-inscrits aux activités à l'école maternelle** sont en jeu calme avec un livre ou des coloriages sous la surveillance d'un animateur.
- **Les enfants non-inscrits aux activités à l'école primaire** sont en aide au devoirs, lecture, jeu calme avec un animateur.
- L'encadrement des activités est confié à une équipe pluridisciplinaire comprenant des animateurs qualifiés (professeur, ATSEM, BPJEPS... etc)
- Les animateurs proposent aux enfants des activités variées qui répondent à des projets d'animations.
- Des intervenants extérieurs qualifiés peuvent également être amenés à intervenir ponctuellement.
- L'équipe de TAP n'est pas autorisée à administrer des médicaments ou des soins particuliers aux enfants, sauf dans le cas d'un P.A.I.

Quand votre enfant est inscrit ...



A l'école Maternelle

Les enfants de maternelle peuvent opter pour toutes les activités de la semaine ou seulement certains jours. Vous pouvez modifier votre choix de jour, mais seulement au début/fin de chaque séquence.

- Chaque activité se déroulera sur une période de 5 semaines (une séquence)
- vous pouvez choisir les jours de participation, si changement éventuel merci de le signaler par l'intermédiaire du cahier de liaison de votre enfant.
- Une variété d'activités est programmée.
- Les enfants devront participer à toutes les activités afin d'éveiller leur curiosité.
- Vous devez donc récupérer votre enfant de l'école à 16h30.



A l'école Primaire

le midi seulement. Les enfants devront être récupérés à 15h45

- Plusieurs activités sont programmées.
- Chaque activité se déroulera sur une période de 5 semaines à la fin de laquelle les groupes se déplacent vers une nouvelle activité, nouvel animateur et une nouvelle salle.
- Il n'y a pas le choix de l'activité.

le midi et l'après-midi. Les enfants devront être récupérés à 16h30

- **L'activité du midi (voir paragraphe précédent)**
- **les activités de l'après midi sont choisies par l'enfant en début d'année ; celui ci s'engage sur une année complète (spectacle, le fête des écoles)**
- Les activités proposées peuvent être choisies par l'enfant (voir liste fiche d'inscription).
- Les places sont limitées donc les premières fiches d'inscriptions complétées seront prioritaires.
- s'il n'y a pas assez d'enfants pour un certaine activité, l'activité sera annulée.



Les activités proposées



A l'école Maternelle

Lundi 15h45-16h25	Mardi 15h45-16h25	Jeudi 15h45-16h25	Vendredi 15h45-16h25
Couture, jeu ballon, fabrication manuelle de pom-pom, arts plastique, sport, danse et gym.	Jeux extérieurs, jeu de société, chant, anglais, lire et faire lire.	Jeu de construction, yoga, création recyclage, arts plastiques, sport, jeux de société	Jeux libres, jeux au parc.



A l'école Primaire

Activités du Midi	Activités du Après-midi
Lundi et Jeudi 12h45-14h15	Mardi et Vendredi 15h45-16h25
Jardinage et entretien de poules. L'art des jardins. Fils. Couture. Photographie et Journal. Dessin et peinture. Sculpture. Projet nature par Loup Garou. Fils tendus. Projet recyclage. Sport. Danse/gym	Bricolage. Flûte à bec. Yoga. Aide aux devoirs. Jeux de société. Sport. Danse. Arts plastiques.





Matériel en urgence

Dans le cadre de nos projets l'équipe des TAP est à la recherche de petit matériel tel que ,



tissus divers, feutrine,



boutons, carton, laine, graines de

plantes et des pots de fleurs, pots en verre,

boites à chaussures (projet Totem),

rouleaux de papier toilette ou d'essuie- tout,



boites d'allumettes, pot en alu , peinture extérieur, bois,

tout ce qui peut être recyclé, transformé.

Si vous avez dans vos tiroirs,



vos greniers quoique ce soit que l'on peut récupérer,

nous les faire parvenir à l'école à l'attention de Mme Motard.

Pensez à mettre de vieux vêtements pour l'art plastique et la jardinage.

Des chaussures et des vêtements adaptées pour le sport, danse et gym.

Comportement et absence des enfants

La direction de l'accueil se réserve le droit d'exclure, temporairement ou définitivement, un enfants dont :

- Le comportement serait préjudiciable au bon fonctionnement des activités ou incompatible avec les règles de vie collective indispensables à l'organisation de ce temps.
- Les absences non justifiées perturberaient le fonctionnement du service. S'il vous plaît, passer un mot via le cahier de liaison si votre enfant doit être absent des TAP.
- Si ces règles ne sont pas respectées, un avertissement sera envoyé à la famille, trois avertissements et la famille sera convoquée à la mairie de Lezay.

A la fin des activités

- A la fin des Temps d'Activités Périscolaires, votre enfant est pris en charge soit par sa famille, par Chat Perché (faire une inscription au préalable) ou le car.
- Un enfant de maternelle ou de primaire non récupéré à 16h30, sera confié à la mairie de Lezay si il n'a pas de dossier à Chat Perché.
- **En cas de retards répétés, la mairie vous facturera 10 euros par retard.**

Contact

- 🕒 **Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Madame Sarah MOTARD**
(l'équipe d'enseignants de l'école Maternelle et Primaire n'est pas responsable des Tap)
- 🕒 Par téléphone : 05,49,27,80,00 Mairie de Lezay
- 🕒 mail : secretariat @mairie-lezay.fr
- 🕒 A 16h30, horaire de sortie de TAP les mardis
- 🕒 En faisant passer un mot via le cahier de liaison de votre enfant

